

Décision portant nomination du jury pour les concours internes de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale, branche d'activité professionnelle J (Gestion et Pilotage), emploi-type Gestionnaire des ressources humaines, session 2024, dans les académies de BESANCON, DIJON, NANCY-METZ et STRASBOURG.

La présidente de l'Université de Lorraine,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 22 mars 2024 autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture de concours pour le recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale ;

Vu l'arrêté du 2 avril 2024 fixant les dates, modalités et conditions d'organisation en commun des recrutements des techniciens de recherche et de formation de classe normale dans les académies de BESANCON, DIJON, NANCY-METZ et STRASBOURG, au titre de l'année 2024 ;

DÉCIDE :

Article unique : Sont nommés membres du jury pour les concours internes de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale dans la branche d'activité professionnelle J (Gestion et Pilotage), emploi-type Gestionnaire des ressources humaines, au titre de l'année 2024, dans les académies de BESANCON, DIJON, NANCY-METZ et STRASBOURG :

Monsieur LAGRIMI Hatim, attaché principal d'administration de l'état, président, Université de Bourgogne, Dijon.

Monsieur PLUVINET Arnaud, ingénieur de recherche, expert, Université de Lorraine, Nancy.

Madame ARNOULD Isabelle, ingénieur de recherche rf, Université de Lorraine, Nancy.

Madame KIRSCHER Françoise, attachée d'administration de l'état, Centre régional des oeuvres universitaires et scolaires Strasbourg, Strasbourg.

Monsieur L'HUILLIER Nicolas, attaché principal d'administration de l'état, Université de Lorraine, Nancy.

Madame PERREIN Claire, assistante ingénieure, Université de Franche Comté, Besançon.

Fait à _____, le _____

La Présidente de l'Université de Lorraine, et par délégation

Isabelle ARNOULD,
Directrice de l'Accompagnement et du développement RH